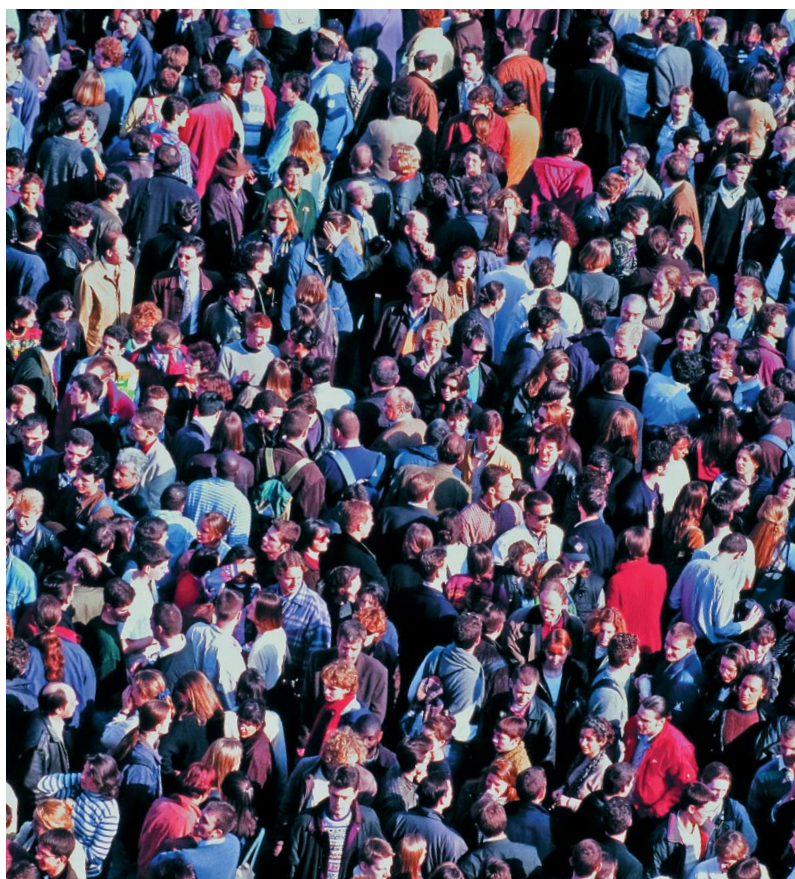


Urbanité

La population des métropoles régionales

Cinq questions à enjeux concernant
les métropoles régionales
et leurs neuf millions d'habitants



➔ La population des métropoles régionales

Cinq questions à enjeux concernant
les métropoles régionales et
leurs neuf millions d'habitants¹

Préambule	7
La crise a-t-elle eu un effet sur la dynamique démographique des métropoles ?	7
Un ralentissement notable, mais pas de signe alarmant de décroissance	7
L'ensemble des grandes villes-centres en net recul et celui des petites villes en forte progression	7
Les tendances démographiques dans les treize métropoles	8
Le desserrement des ménages génère-t-il toujours des besoins en matière de logements ?	9
Diminution de la baisse de la taille des ménages.....	10
Contribution à l'évolution de la taille des ménages.....	10
Contribution à l'évolution de la taille des ménages.....	11
Contribution à l'évolution de la taille des ménages.....	12
Les métropoles sont-elles épargnées par le vieillissement de la population ?	13
Indice de vieillesse.....	13
Indice des "forces vives".....	14
Les métropoles attirent-elles encore les cadres ?	15
Les métropolitains, sont-ils toujours mieux formés ?	17

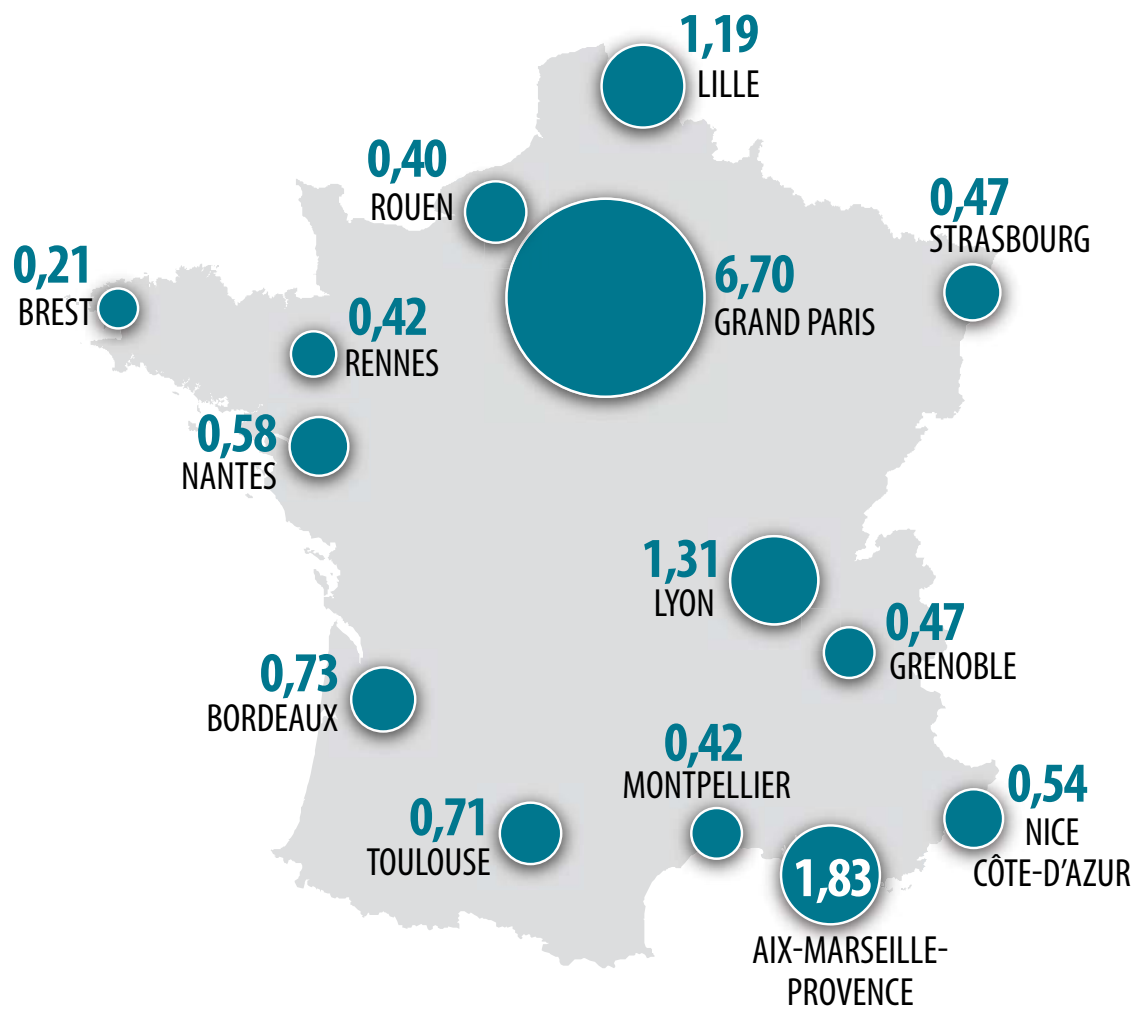
ONT COLLABORÉ
À CETTE ÉTUDE

J. Picon

S. Suquet

L. Patain

¹ - Habitants des 13 agglomérations régionales disposant du statut de métropole (Hors Grand Paris).



La population des métropoles françaises ■ En millions d'habitants.

Préambule

Douze métropoles ont été créées au 1^{er} janvier 2015. Elles seront rejointes au 1^{er} janvier 2016 par celle d'Aix-Marseille-Provence. Ces treize métropoles régionales représentent 15% de la population française (un quart avec le Grand Paris). Les "métropolitains" constituent la première richesse de ces territoires qui jouent le rôle de "locomotive" du développement régional. Le recensement de la population permet de suivre régulièrement l'évolution démographique et les caractéristiques des habitants. Cette étude apporte des réponses à cinq questions à enjeux concernant la population des métropoles et son évolution récente (2006-2011).

1 - La crise a-t-elle eu un effet sur la dynamique démographique des métropoles ?

Enjeu : l'attractivité, la croissance démographique étant souvent considérées (à tort ou à raison...) comme un des principaux indicateurs de dynamique des territoires.

2 - Le desserrement des ménages génère-t-il toujours des besoins en matière de logements ?

Enjeu : un des éléments qui déterminent le niveau du "point mort"² et de la réponse à apporter aux besoins en logements "internes" d'un territoire.

3 - Les métropoles sont-elles épargnées par le vieillissement de la population ?

Enjeu : l'équilibre entre les "forces vives" et les "aînés" pour que les territoires demeurent compétitifs et solidaires.

4 - Les métropoles attirent-elles encore les cadres ?

Enjeu : dans une économie de plus en plus tertiaisée, les cadres "actifs chéris" très recherchés par les entreprises.

5 - Les métropolitains sont-ils toujours mieux formés ?

Enjeu : le diplôme, meilleur rempart contre le chômage et la précarité.

² - Le desserrement des ménages est une des trois variables (avec le taux de résidences principales et le taux de renouvellement du parc) qui sert pour calculer le "point mort". Celui-ci sert à estimer le nombre de logements qu'il faudrait qu'un territoire construise chaque année pour simplement maintenir le volume de sa population, dans des conditions de logement estimées satisfaisantes. Il permet de compenser la baisse de la taille des ménages, de renouveler une partie de son parc et d'assurer une bonne fluidité des parcours résidentiels.

La crise a-t-elle eu un effet sur la dynamique démographique des métropoles ?

OUI : la crise affecte plus fortement les métropoles que le reste de la France

Comme souvent en cas de crise économique prolongée, la dynamique démographique tend à se réduire. C'est le cas pour la France qui enregistre, pour la période 2006-2011 (+ 433 000 habitants par an), un tassement de la croissance qui se réduit de 20% par rapport à la période 1999-2006 (+ 349 000 habitants par an). En comparaison, l'ensemble des treize métropoles enregistre une baisse de 33 % en passant d'une croissance annuelle de + 59 000 habitants au cours de la période 1999-2006 à + 40 000 habitants entre 2006 et 2011.

UN RALENTISSEMENT NOTABLE, MAIS PAS DE SIGNE ALARMANT DE DÉCROISSANCE

Parmi les 600 communes qui composent les 13 métropoles, seulement 12% d'entre elles connaissent une baisse de la population supérieure à 100 personnes (contre 11% entre 1999 et 2006). Ce sont plutôt les communes où la population a tendance à stagner qui ont augmenté en proportion en passant de 29 % entre 1999 et 2006 à 37 % entre 2006 et 2011.

L'ENSEMBLE DES GRANDES VILLES-CENTRES EN NET REcul ET CELUI DES PETITES VILLES EN FORTE PROGRESSION

L'évolution démographique n'affecte pas les communes de manière homogène. Sur l'ensemble des 13 métropoles, ce sont surtout les communes de plus de 100 000 habitants qui, globalement, connaissent un net ralentissement de leur croissance (- 60%). Une seule commune de plus de 100 000 habitants sur quinze enregistre une

Strates démographiques des communes En nombre d'habitants	Nombre de communes	Croissance annuelle 99/06 en nombre d'habitants	Croissance annuelle 06/11 en nombre d'habitants	Evolution du niveau de croissance 2006-11 par rapport à 1999-2006	Part de la croissance pour l'ensemble des métropoles entre 1999 et 2006	Part de la croissance pour l'ensemble des métropoles entre 2006 et 2011
Plus de 100 000	15	31 545	13 190	-58%	53%	33%
De 20 000 à 100 000	64	8 840	5 990	-32%	15%	15%
De 10 000 à 20 000	78	5 820	6 080	+4%	10%	15%
De 5 000 à 10 000	144	7 050	8 500	+21%	12%	21%
Moins de 5 000 habitants	302	6 060	6 040	-	10%	15%
Ensembles des 13 métropoles	603	59 315	39 800	-33%	100%	100%

Villes en croissance notable (taux annuel de croissance > à 0,5 %)	Villes en croissance modérée (taux annuel de croissance < à 0,5 %)	Villes connaissant une baisse de leur population
Montpellier	Marseille	Nice
Lyon	Toulouse	Strasbourg
Rouen	Nantes	Rennes
Bordeaux	Lille	Aix-en-Provence ³
Villeurbanne ³	Grenoble	Brest

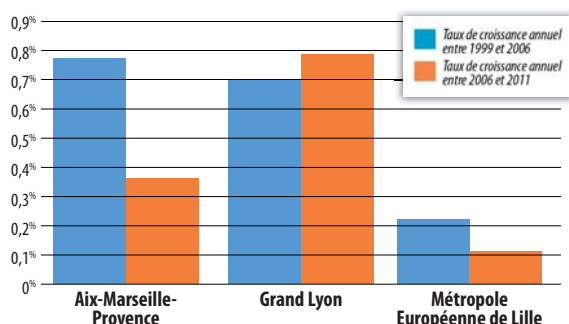
accélération de sa croissance : Rouen. Le niveau de croissance observé entre 2006 et 2011 répartit en trois groupes les 15 villes de plus de 100 000 habitants³ présentes dans les 13 métropoles (voir tableau ci-dessus).

Inversement, les petites villes comptant entre 5 et 10 000 habitants (au nombre de 144) affichent une dynamique démographique plus forte entre 2006 et 2011

(+8 500 habitants/an) qu'entre 1999 et 2006 (+7 050 habitants/an). Leur niveau de croissance a augmenté de 20% et elles représentent entre 2006-2011, 21% de la croissance totale des espaces métropolitains contre seulement 12% entre 1999 et 2006.

³ - Les métropoles de Lyon et de Marseille sont les seules à compter deux villes de plus de 100 000 habitants.

LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES DANS LES 13 MÉTROPOLES



MÉTROPOLES "MILLIONAIRES"

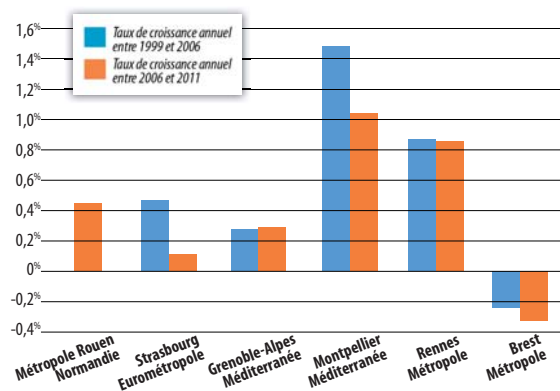
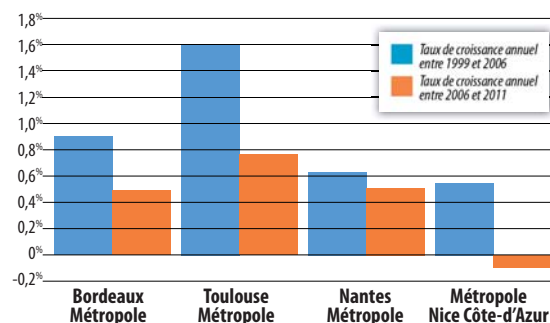
Tendance au ralentissement de la croissance dans deux métropoles sur trois :

- le Grand Lyon conforte son bon niveau de croissance ;
- un niveau de croissance divisé par deux pour Aix-Marseille-Provence ;
- la Métropole Européenne de Lille proche de la stagnation.

MÉTROPOLES COMPTANT ENTRE 500 000 ET 1 MILLION D'HABITANTS

Ralentissement de la croissance généralisé à toutes les métropoles :

- croissance divisée par deux pour Toulouse Métropole qui reste toutefois une des métropoles les plus dynamiques ;
- retournement de tendance de la Métropole Nice Côte d'Azur qui désormais perd des habitants.



MÉTROPOLES COMPTANT MOINS DE 500 000 HABITANTS

Des évolutions plus contrastées parmi les "petites" métropoles :

- retour de la croissance pour la Métropole Rouen Normandie et... confortation du repli démographique pour Brest Métropole ;
- Strasbourg Eurométropole proche de la stagnation ;
- les métropoles de Grenoble et de Rennes maintiennent leur niveau de croissance ;
- fort repli de la croissance pour Montpellier Méditerranée Métropole qui demeure la plus dynamique parmi les treize métropoles.

Le desserrement des ménages génère-t-il toujours des besoins en matière de logements ?

OUI : 90% des communes métropolitaines sont concernées

Le nombre moyen d'occupants par logement diminue régulièrement depuis la fin des années soixante. Cette baisse résulte d'un double mouvement. D'un côté, le nombre de personnes seules s'est fortement accru et, dans une moindre mesure, celui des couples vivant sans enfant au domicile et des familles monoparentales. À l'opposé, l'effectif des ménages constitués d'au moins cinq personnes s'est réduit : les familles avec plus de trois enfants sont moins nombreuses, ainsi que les ménages où coexistent plusieurs familles. Au plan national, la taille moyenne des ménages est passée de 2,90 en 1975 à 2,25 en 2006. Cette variable est une des trois composantes (avec le taux de résidences principales et le taux de renouvellement du parc) qui sert à calculer le "point mort". Celui-ci sert à estimer le nombre de logements qu'il faudrait qu'un territoire construise chaque année pour simplement maintenir le volume de sa population, dans des conditions de logement estimées satisfaisantes. Il permet de compenser la baisse de la taille des ménages, de renouveler une partie de son parc et d'assurer une bonne fluidité des parcours résidentiels.

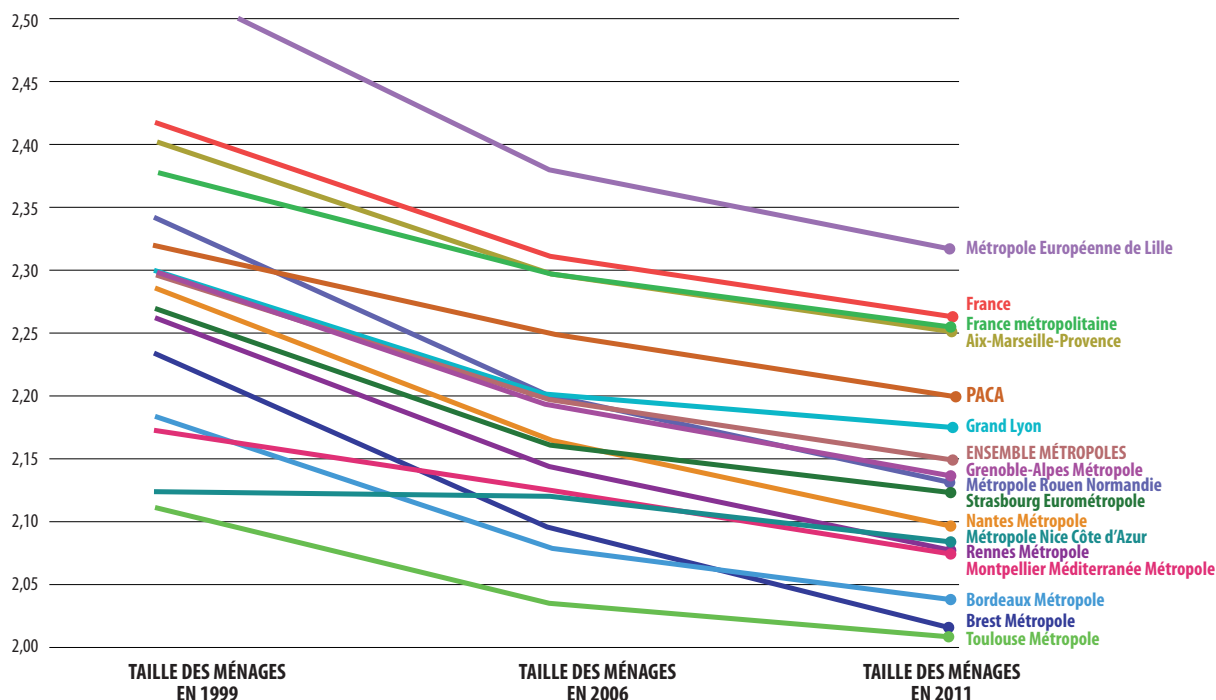
Le diagramme en page suivante montre l'évolution de la taille des ménages depuis 1999 pour l'ensemble des 13 métropoles, la France et pour chacune des 13 métropoles. Il permet de constater que la diminution de la taille des ménages demeure une tendance lourde. La comparaison de l'ensemble des métropoles avec l'échelle nationale fait apparaître deux points :

1 - la taille des ménages est plus faible dans les métropoles que dans le reste de la France. Un constat logique au regard de la sociologie de la population des territoires métropolitains (présences des étudiants, des familles monoparentales, des personnes âgées...)

et des spécificités du parc de logements (prédominance des appartements sur les maisons, du locatif sur l'accession) ;

2 - alors que l'écart s'est creusé entre les métropoles et la France entre 1999 et 2006, il s'est stabilisé au cours de la période récente.

Entre 2006 et 2011, 90% des 600 communes "métropolitaines" ont enregistré une diminution de la taille des ménages, 3% ont une taille inchangée (dont Lyon) et 7% connaissent une augmentation de la taille des ménages (dont Aix-en-Provence et Bordeaux).



Évolution de la taille des ménages dans les métropoles ■

DIMINUTION DE LA BAISSÉ DE LA TAILLE DES MÉNAGES : EXISTE-T-IL UN POINT D'INVERSION ?

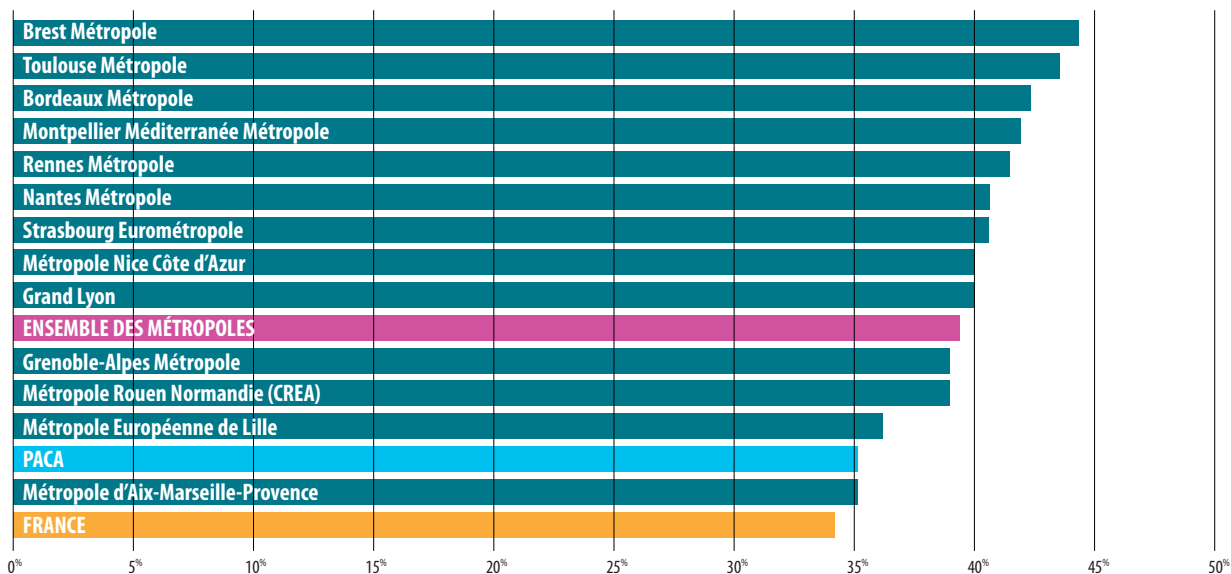
Il est probable que la diminution de la taille des ménages va demeurer une tendance lourde encore quelques années, et concernera la majorité des territoires. La sociologie de la population continue à aller dans ce sens (vieillesse de la population, poursuite de l'éclatement des familles...). Toutefois, à la lueur des données les plus récentes, cette tendance devrait diminuer en intensité et voir son caractère ultra dominant s'effriter.

Quoi qu'il en soit, la diminution de la taille des ménages ne peut pas être illimitée et tout territoire atteindra tôt ou tard un point bas à partir duquel la tendance s'inversera. Celui-ci dépend de la sociologie de sa population et de son évolution ainsi que des caractéristiques du parc de logements. Pour illustrer ces propos, l'exemple des trois villes de plus de 100 000 habitants appartenant à des métropoles qui ont connu cette inversion de tendance est éclairant. Pour Lyon, la diminution de la taille des ménages s'est arrêtée à 1,92 personne par ménage et à 1,96 pour Aix-en-Provence. Quant à Bordeaux, l'inversion s'est produite à 1,77 et il est intéressant de

souligner qu'aucune commune appartenant à une métropole ne présente en 2011 une taille des ménages inférieure à celle de Bordeaux...

CONTRIBUTION À L'ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES : LA PART DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE

Les ménages constitués d'une seule personne concernent essentiellement les jeunes qui viennent de décohabiter (dont les étudiants) et les personnes âgées frappées par le veuvage. En 2011, leur part est logiquement plus élevée dans l'ensemble des territoires métropolitains (39%) qu'au niveau national (34%). L'évolution récente (2006-2011) indique que le taux de ménages constitués d'une seule personne a augmenté de 1,2 point tant au plan national qu'à l'échelle globale des métropoles. Dans toutes les métropoles, la progression des ménages d'une seule personne augmente. Faiblement dans deux métropoles où l'augmentation est inférieure à 1% (Grand Lyon: +0,7% et Toulouse +0,4%) et très fortement à Brest et à Rennes où celle-ci est de l'ordre de +2 points. Globalement, sur l'ensemble des 600 communes "métropolitaines", c'est une tendance fortement do-



Part des ménages d'une personne en 2011 ■

minante puisque dans 80% des communes, leur part augmente et seulement 10% d'entre elles enregistrent une augmentation. Dans les 10% restantes, leur part demeure inchangée.

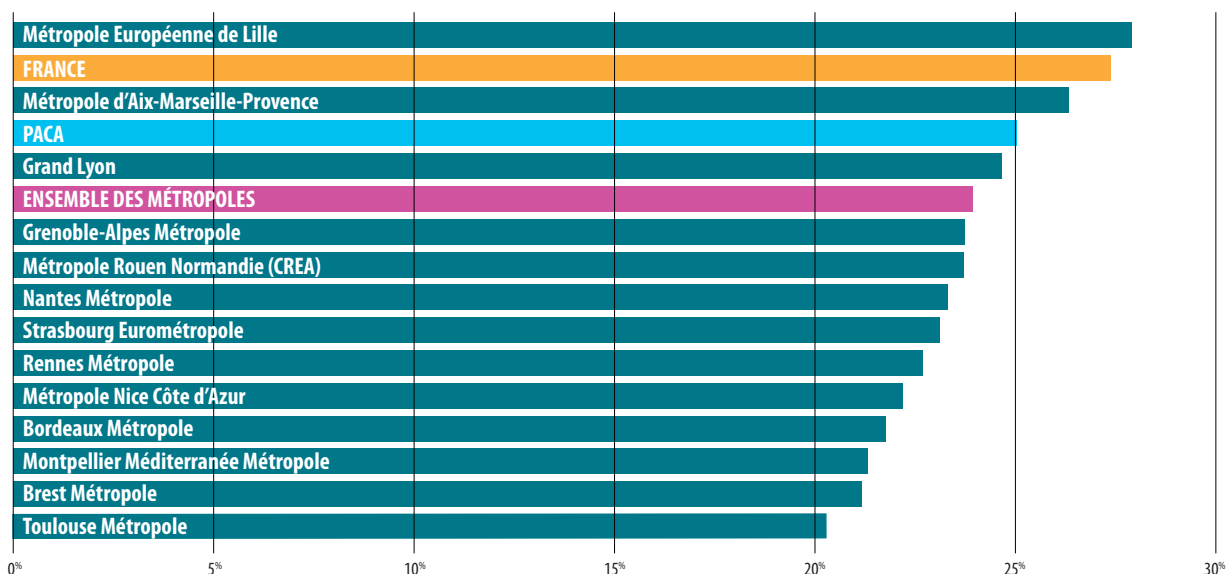
ménages. En 2001, 24% des ménages étaient constitués de couples avec enfants dans l'ensemble des métropoles contre 27% à l'échelle nationale.

CONTRIBUTION À L'ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES : LA PART DES MÉNAGES COMPOSÉS DE COUPLES AVEC ENFANTS

Dans toutes les métropoles, la part des ménages constitués de couples avec enfants baisse. Très fortement à Rennes, Nantes et Rouen (baisse supérieure à 2 points) et plus faiblement à Lyon, Aix-Marseille et Nice (baisse inférieure à 1 point).

L'évolution de la part des ménages constitués de couples avec enfants est une tendance lourde de la société qui épouse la courbe d'évolution de la taille des

Globalement, sur l'ensemble des 600 communes "métropolitaines", c'est une tendance lourde puisque dans 80% des communes, leur part diminue et seulement 10% d'entre elles enregistrent une augmentation. Dans les 10% restantes, leur part demeure inchangée.



Part des ménages dont la famille principale est un couple avec enfant(s) en 2011 ■

CONTRIBUTION À L'ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES : LA PART DES MÉNAGES COMPOSÉS D'UNE FAMILLE MONOPARENTALE

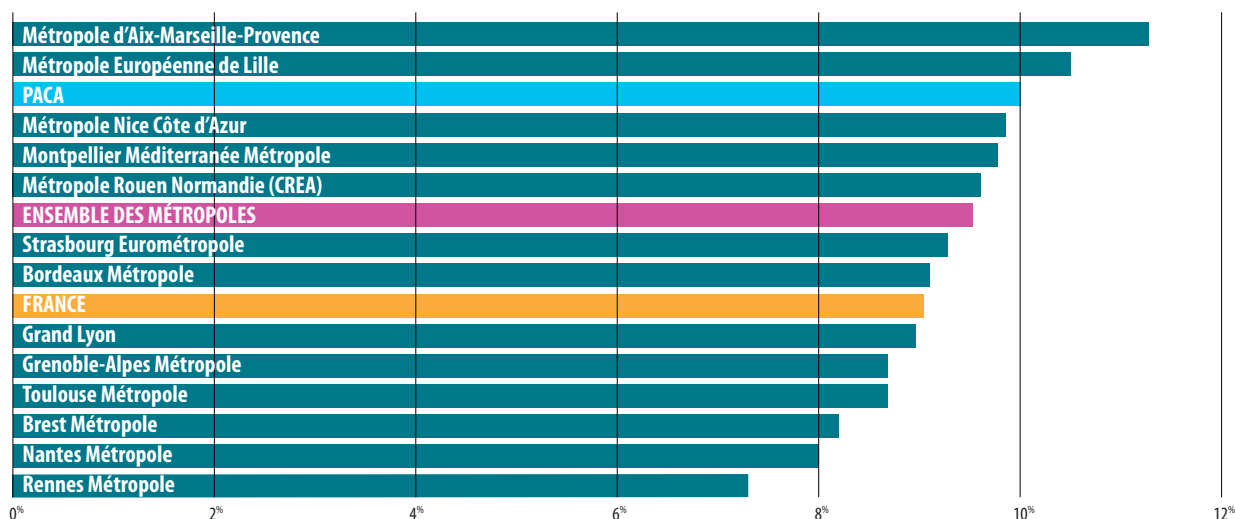
Entre 2006 et 2011, l'augmentation du nombre de ménages constitués d'une famille monoparentale à l'échelle nationale a progressé deux fois plus vite que celle de l'ensemble des ménages : +10,7% pour les premiers contre +5% pour les seconds. Si la part des ménages constitués d'une famille monoparentale est, en 2011, plus élevée dans l'ensemble des métropoles qu'au plan national (9,5% contre 9,1%), la progression y a été plus limitée entre 2006 et 2011 : +0,3 point pour l'ensemble des métropoles contre +0,5 point au plan national.

Contrairement aux ménages constitués d'une seule personne ou ceux composés de couples avec enfants, la tendance à la poursuite de l'augmentation de la part des familles monoparentales n'est pas dominante. En effet, parmi les 600 communes "métropolitaines" seulement la moitié enregistre une progression de cette part tandis que, pour un quart d'entre elles, elle reste identique et pour un quart, elle diminue.

La part des ménages composés d'une famille monoparentale dans les métropoles oscille entre 7% pour Rennes Métropole et 11% pour Aix-Marseille-Provence. L'écart paraît faible en pourcentage pourtant, si le taux

de ménages composés d'une famille monoparentale était à Aix-Marseille-Provence identique à celui de Rennes Métropole, on compterait 28 000 familles monoparentales en moins en 2011 (55 000 contre 83 000).

En résumé, la baisse de la taille des ménages est surtout liée à l'augmentation des "micro-ménages" (1 personne) et à la diminution des ménages composés de couples avec enfants.



Part des ménages dont la famille principale est monoparentale parmi les ménages en 2011 ■

Les métropoles sont-elles épargnées par le vieillissement de la population ?

NON : mais elles résistent mieux au vieillissement que le reste de la France

Comme pour la réduction de la taille des ménages, le vieillissement est une tendance lourde de la société qui affecte toutefois différemment les territoires. Nous proposons une approche du vieillissement à travers deux indicateurs. Le premier, l'indice de vieillesse (rapport des plus de 65 ans / les moins de 20 ans), est classiquement utilisé par les démographes. Le second, l'indice des "forces vives" (rapport des 25 à 65 ans / + de 65 ans), est un indice que nous proposons pour rapprocher les populations en âge de travailler (population active) de celles qui ont cessé de travailler (population retraitée). Certains démographes utilisent un indice de même type mais qui mesure l'inverse (population retraitée/population active) appelé indice de "dépendance des aînés".

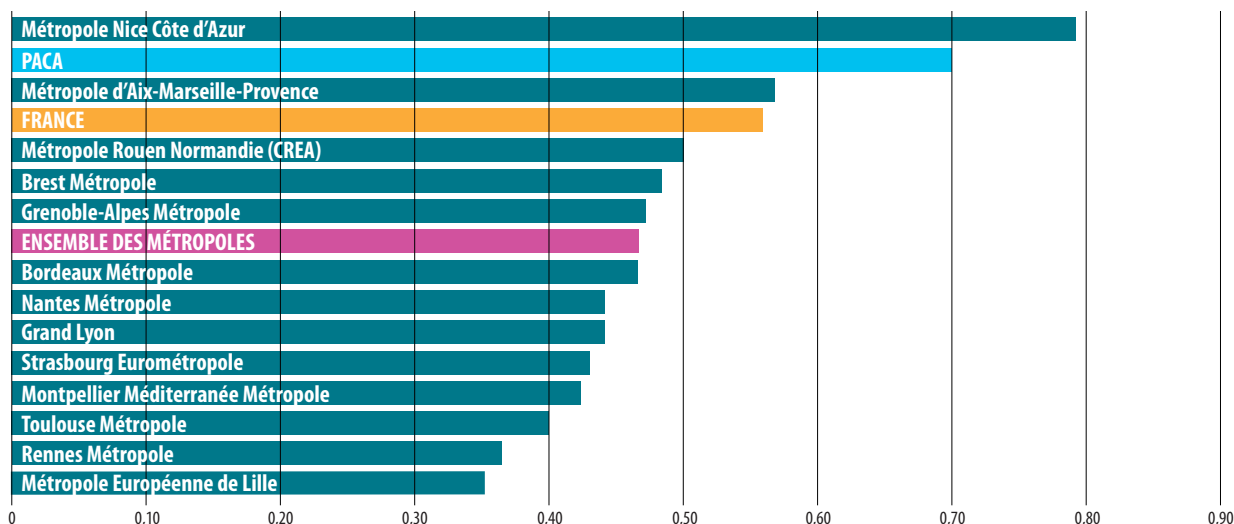
INDICE DE VIEILLESSE : LA POPULATION DES MÉTROPOLLES, PLUS JEUNE, MAIS QUI N'ÉCHAPPE PAS AU PHÉNOMÈNE DU VIEILLISSEMENT

En 2011, l'indice de vieillesse de l'ensemble des métropoles s'établissait à 0,47 contre 0,56 au plan national. Cet écart résulte à la fois d'une plus forte proportion de jeunes dans les métropoles (34% contre 31% au plan national) et une moindre proportion de personnes âgées (15% contre 17%). L'évolution récente de l'indice de vieillesse est du même ordre dans l'ensemble des métropoles qu'à l'échelle nationale (+0,03 entre 2006 et 2011) ce qui indique que les métropoles, même si leur population est sensiblement plus jeune, n'échappent pas au phénomène de vieillissement qui affecte l'ensemble du territoire. Il est intéressant de souligner que la région PACA présente en 2011 un indice de vieillissement

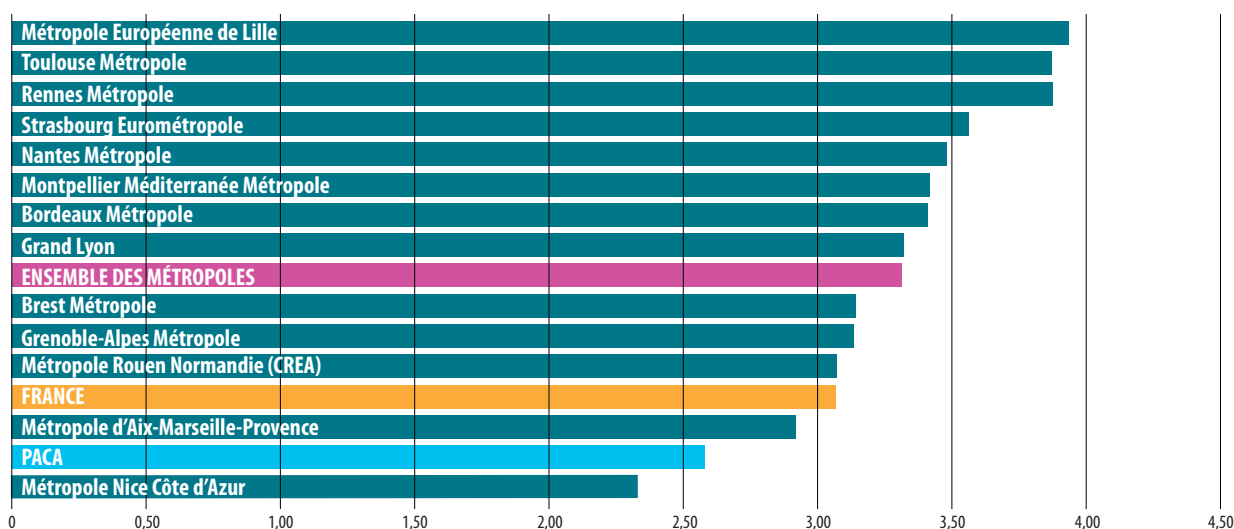
particulièrement élevé (0,70) qui a progressé plus rapidement que la moyenne nationale (+0,05 point entre 2006 et 2011).

L'indice de vieillissement des métropoles varie entre 0,36 (métropole lilloise) et 0,79 (métropole niçoise) soit un écart qui passe du simple au double. La métropole Nice Côte d'Azur se démarque fortement du reste des métropoles puisque la métropole qui arrive en deuxième position (Aix-Marseille-Provence) affiche un indice de 0,57 proche du niveau national (0,56).

En termes d'évolution, deux métropoles ont connu un fort vieillissement de leur population au cours de la période 2006-2011 : Grenoble et Rouen enregistrent une progression du même ordre que celle observée pour la région PACA (+0,05). Inversement, trois métropoles (Lyon, Toulouse et Lille) connaissent une faible progression (+0,02).



Indice de vieillesse 2011 ■



Indice 2011 des "forces vives" ■

**INDICE DES "FORCES VIVES" :
LES MÉTROPOLIS MIEUX DOTÉES MAIS
L'ÉCART AVEC LE RESTE DE LA FRANCE
TEND À SE RÉDUIRE ENTRE 2006 ET 2011**

En 2011, l'indice des "forces vives" de l'ensemble des métropoles (3,28) est nettement supérieur à celui de la France (3,03). Un constat somme toute logique au regard de l'attractivité économique des métropoles qui attirent les actifs. L'évolution 2006-2011 est plus surprenante car elle montre que cet indice régresse plus fortement sur l'ensemble des métropoles (-0,14) qu'au plan national (-0,11). Il est intéressant de souligner qu'au cours de cette période, l'ensemble des métropoles connaît une progression de la population âgée de 25

à 65 ans plus faible qu'au niveau national (+2% contre +3%) et une progression de la population âgée de plus de 65 ans plus forte (+7% contre +6%).

Trois métropoles se démarquent nettement des autres et affichent en 2011 un indice nettement plus élevé : Métropole Européenne de Lille (3,94), Toulouse Métropole (3,88) et Rennes Métropole (3,86). Concernant ces trois métropoles, l'évolution 2006-2011 montre que la diminution de cet indice est faible à Lille (-0,04), moyenne à Toulouse (-0,12) et très forte à Rennes (-0,23).

Comme pour l'indice de vieillesse, les métropoles du sud-est (Nice Côte d'Azur et Aix-Marseille-Provence) sont les plus mal loties et affichent les indices de "forces vives" les plus faibles : 2,92 pour Aix-Marseille-Provence et 2,31 pour Nice Côte d'Azur.

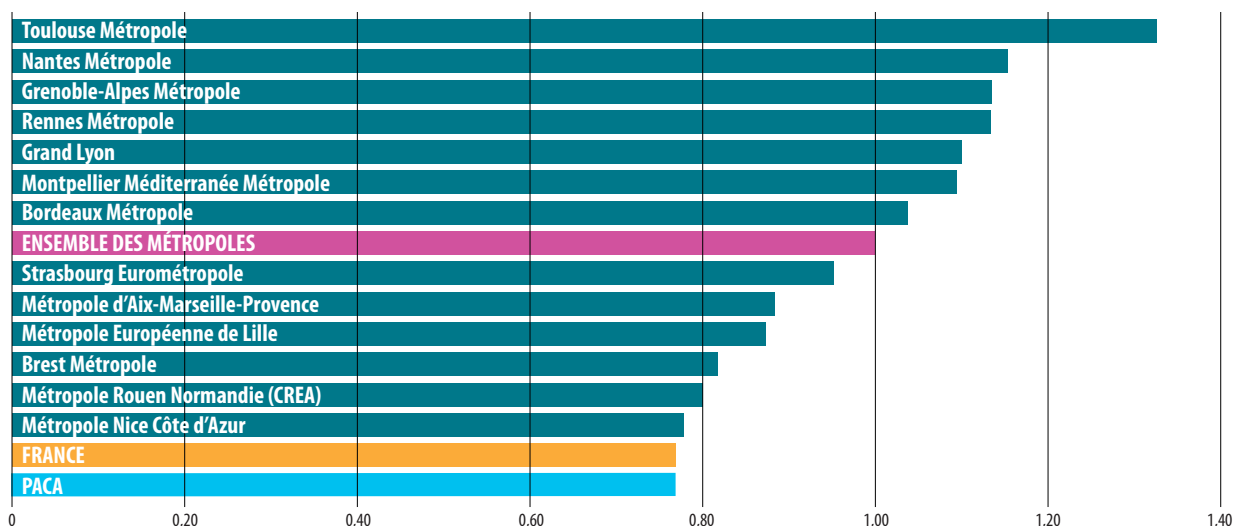
Les métropoles attirent-elles encore les cadres ?

OUI : c'est une spécificité "métropolitaine" et la tendance s'accroît

Pour traiter cette question, nous avons établi un indice dit "CSP+" qui correspond au rapport des actifs cadres et professions intermédiaires sur les actifs employés et ouvriers. En 2011, l'indice "CSP+" est nettement supérieur sur l'ensemble des métropoles (0,99) qu'au plan national (0,77). L'évolution 2006-2011 montre que l'écart tend à se creuser puisque cet indice a progressé de + 0,08 pour l'ensemble des métropoles contre + 0,06 pour l'ensemble de la France.

L'attraction des "CSP+" apparaît comme une spécificité marquée des métropoles puisque toutes les métropoles affichent en 2011 un indice "CSP+" supérieur à la moyenne nationale (voir diagramme ci-dessous). En revanche, l'évolution récente montre que pour trois métropoles la progression de l'indice "CSP+" est plus faible qu'au niveau national (Nice, Montpellier et Rouen)

et que trois autres métropoles se démarquent par une forte augmentation de l'indice CSP+ qui progresse de plus de 0,1 (Nantes, Bordeaux et Toulouse). Enfin, pour mieux appréhender l'indice "CSP+", le tableau en page suivante renseigne sur l'évolution 2006-2011 de la part des quatre CSP retenues et notamment celle des cadres et des professions intellectuelles supérieures.



	Professions intermédiaires	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Employés	Ouvriers
Part en hausse entre 2006 et 2011	Bordeaux et Nantes Métropoles	Toutes sauf Montpellier Méditerranée (stable)	Aucune	Aucune
Part en baisse entre 2006 et 2011	Toulouse et Grenoble-Alpes-Métropole	Aucune	Toutes sauf Métropole Rouen-Normandie (stable)	Toutes sauf Grenoble-Alpes Métropole, Nice-Côte d'Azur et Montpellier Métropole (stables)

Évolution 2006-2011 de la part des actifs selon les quatre principales CSP pour les 13 métropoles ■

Les métropolitains sont-ils toujours mieux formés ?

OUI : et l'écart s'amplifie avec le reste de la France

Pour mesurer le niveau de formation de la population âgée de plus de 15 ans non scolarisée, nous avons utilisé un indice baptisé "indice de formation". Il correspond au rapport des diplômés de l'enseignement supérieur sur celui des personnes sans diplôme ou ne disposant que de diplômes peu qualifiants (BEPC, CEP, brevet des collèges).

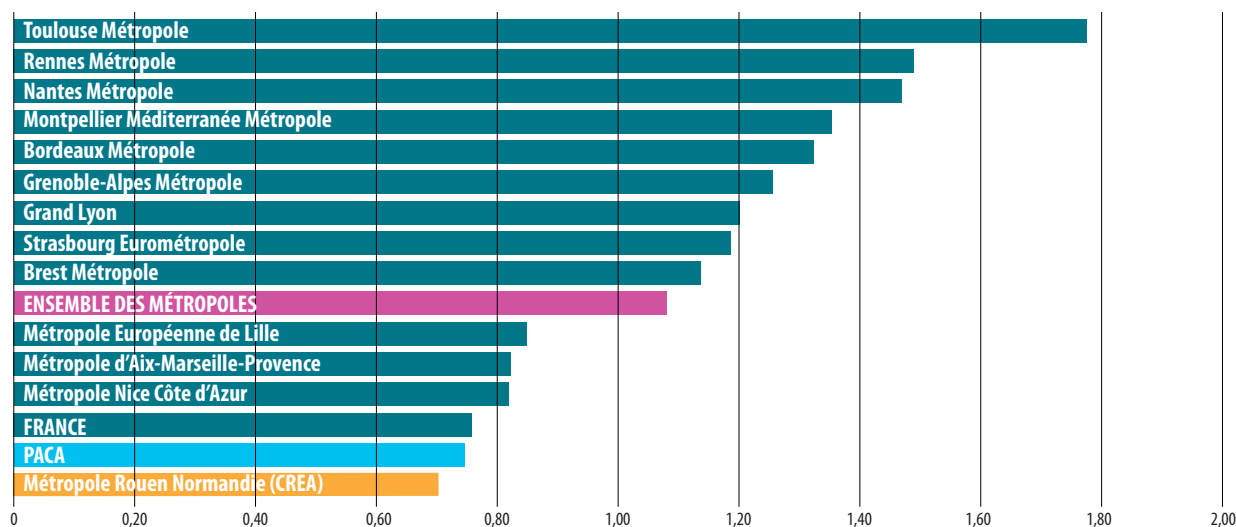
En 2011, l'indice de formation de l'ensemble des métropoles s'établit à 1,08 et se situe à un niveau nettement plus élevé que ceux de la France (0,76) et de la Région PACA (0,75). Entre 2006-2011 l'écart entre les métropoles et le reste du territoire s'est amplifié. Quand cet indice a augmenté de +0,25 pour les métropoles, il n'a progressé que de +0,18 au plan national.

Le diagramme en page suivante mentionne la position de chacune des métropoles et montre que ce sont les métropoles de l'Ouest (Rennes, Nantes, Bordeaux et Toulouse) qui comportent les meilleurs indices et qui enregistrent les plus fortes progressions entre 2006 et 2011. En 2011, Montpellier Méditerranée Métropole fait partie du "TOP 5" (à la quatrième place) mais la progression de son indice entre 2006 et 2011 (+0,27), même s'il demeure supérieur à la progression moyenne de l'ensemble des métropoles (+0,25) est nettement moins fort que ceux de Toulouse (+0,44), Nantes (+0,39) Rennes et Bordeaux (+0,34). En 2011, Bordeaux Métropole intègre le "TOP 5" au détriment de Grenoble-Alpes-

Métropole dont l'indice a faiblement progressé (+0,23) comparativement au panel métropolitain.

Les métropoles lilloise, aixo-marseillaise et niçoise sont décrochées mais présentent toutefois des indices de formation légèrement supérieurs à la moyenne nationale. Enfin, la métropole Rouen Normandie constitue une curiosité car elle est la seule métropole à se situer en 2011 en dessous de la moyenne nationale (0,69) et surtout, à enregistrer une progression de l'indice de formation (+0,14) inférieure à la moyenne nationale (+0,18).

Pour affiner l'analyse et les comparaisons, nous avons utilisé un second indicateur ciblé sur les diplômés de l'enseignement supérieur en distinguant ceux relevant de l'enseignement supérieur court et ceux relevant l'enseignement supérieur long. Cet indicateur, ici nommé "indice de formation supérieure" correspond au rapport des diplômés de l'enseignement supérieur long sur ceux de l'enseignement supérieur court. Le tableau en page suivante mentionne ces indices pour les années 2011, 2006 et l'évolution 2006-2011.



Indice de formation en 2011 ■

	RAPPORT INDICE DE FORMATION SUPÉRIEURE 2011	RAPPORT INDICE DE FORMATION SUPÉRIEURE 2006	ÉVOLUTION 2006-2011 DE L'INDICE DE FORMATION SUPÉRIEURE
Toulouse Métropole	1,57	1,50	0,07
Grenoble-Alpes Métropole	1,49	1,42	0,08
Montpellier Méditerranée Métropole	1,46	1,47	-0,01
Strasbourg Eurométropole	1,45	1,42	0,03
Grand Lyon	1,45	1,36	0,09
Rennes Métropole	1,34	1,25	0,09
ENSEMBLE METROPOLIS	1,34	1,27	0,06
Bordeaux Métropole	1,32	1,26	0,06
Métropole Européenne de Lille	1,28	1,16	0,12
Métropole Nice Côte d'Azur	1,27	1,22	0,04
Nantes Métropole	1,24	1,19	0,05
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	1,23	1,18	0,06
Métropole Rouen Normandie (CREA)	1,07	1,07	0,00
Brest Métropole	1,04	0,99	0,04

Les indices de formation supérieure des treize métropoles régionales ■

Parmi les métropoles figurant au "TOP 5" de l'indice global de formation, seule Toulouse Métropole confirme sa position d'excellence en présentant à nouveau le meilleur indice. Rennes Métropole est aussi bien placée mais se situe juste au-dessus de la moyenne des métropoles. Ce qui n'est pas le cas des métropoles de Nantes et de Bordeaux qui se situent en dessous de la moyenne des métropoles. Inversement, Grenoble-Alpes Métropole se repositionne favorablement tout comme Montpellier Méditerranée Métropole qui présente toutefois une fragilité puisque c'est la

seule métropole qui accuse une diminution de cet indice entre 2006 et 2011 (-0,01). Tout en restant dans la seconde partie du peloton, Nice Côte d'Azur et Aix-Marseille-Provence sont également mieux classées. Cet indice confirme le décrochage de la métropole Rouen Normandie et révèle une fragilité pour celle de Brest Métropole qui présente le plus faible indice. Enfin la palme de la meilleure progression revient à la Métropole Européenne de Lille qui enregistre une forte augmentation (+0,12) et se rapproche de la moyenne nationale.

